

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CAP EXCELLENCE3<sup>ème</sup> séance de l'année 2017

Mercredi 19 avril 2017

DÉLIBÉRATION N°2017.04.03/401

Fixation des taux d'imposition  
des taxes directes locales  
pour l'exercice 2017

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 19 avril, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 11 avril 2017.

Présents : 29		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 <sup>er</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
M. Fabert	MICHELY	
Mme Josiane	GATIBELZA	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Alberta	ALBERI	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	

## Excusés représentés : 3

Vice-Président:

M. Georges BREDENT (8<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Procuration à Mme Alberta ALBERI

Autres Conseillers Communautaires:

M. Harry DURIMEL  
Procuration à M. Jean-Charles SAGET  
M. Denis BERNADOTTE  
Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

## Excusés non représentés : 4

Vice-Président:

M. Georges DAUBIN (2<sup>ème</sup> Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Solange LEBLANC  
Mme Kitty WALPO  
Mme Nadège THÉOPHILE

## Absents : 14

Vice-Présidents :

Mme Murielle JABES (7<sup>ème</sup> Vice-Présidente)  
M. Dominique BIRAS (11<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (13<sup>ème</sup> Vice-Présidente)  
M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN  
M. Max CELIGNY  
M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

M. Georges BERGINA  
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO  
M. Chazy CIRANY  
M. Maurice LORQUIN  
M. Daniel MARSIN  
M. Patrick SELLIN  
M. Olivier SERVA

COURRIER ARRIVÉ LE

25 AVR. 2017

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L5211-1 et suivants;
- VU le Code Général des Impôts (CGI) et notamment les dispositions de l'article 1467 et suivants;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération n°2017.04.03/403 du Conseil Communautaire du 19 avril 2017 portant examen et vote du budget primitif principal – Exercice 2017;
- VU l'avis de la commission des finances réunie le 18 avril 2017;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2017;

**Considérant** que le produit attendu de cotisation foncière des entreprises s'élève à 21 263 345€ et que le produit supplémentaire attendu des trois autres taxes ménages s'élève à 10 155 233€;

**Considérant** le rapport du Président;

Après en avoir délibéré;

### DÉCIDE, À LA MAJORITÉ ET 1 CONTRE (*Mme Lise AZEDE*)

**ARTICLE 1** - De fixer les taux de CFE sans augmentation à **24,94%** (*base 2016 : 83 964 828€*).

**ARTICLE 2** - De fixer le taux des trois autres taxes, sans augmentation en 2017, comme suit :

TAXES	BASES 2017	TAUX ( <i>en%</i> )	PRODUITS
Taxe d'Habitation ( <i>sans changement</i> )	80 687 000	11, 71	9 448 448€
Taxe Foncière ( <i>bâti</i> ) ( <i>sans changement</i> )	137 486 000	0, 5	687 430€
Taxe Foncière ( <i>non bâti</i> ) ( <i>sans changement</i> )	722 200	2, 68	19 355€
<b>TOTAL</b>			<b>10 155 233€</b>

**ARTICLE 3-** De donner tous pouvoirs au Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

**ARTICLE 4-** Le Président, le Directeur Général, le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **25 AVR. 2017**

Le Président



Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le **25 AVR. 2017**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **25 AVR. 2017**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **25 AVR. 2017**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **25 AVR. 2017**
- Délibération transmise à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques, le **25 AVR. 2017**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **25 AVR. 2017**